

LETTRE D'INFORMATIONS DU PETR

#3

ÉDITION SEPT 2021

PAYS DE THIÉRACHE - PETR

7, AVENUE DU PRÉAU
BP21
02140 VERVINS

☎ (+33) (0)3 23 98 02 71

✉ contact@pays-thierache.fr

🏠 pays-thierache.fr



Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser le 3^{ème} numéro de la lettre d'informations du Pays de Thiérache et retracer avec lui l'actualité de ces 3 derniers mois.

Tout d'abord, quelle joie de faire la rentrée avec la **Foire aux Fromages** ! Comme vous le savez, l'édition 2021 a été très spéciale, y compris pour le Pays de Thiérache pour qui c'était une 1^{ère}. Au côté de l'office de tourisme, l'équipe du Pays s'est attachée, au cours de ces 2 jours de fête très ensoleillés, de promouvoir le Plan Alimentaire Territorial et notamment le Réseau pour Eviter le Gaspillage ALimentaire avec l'inauguration du vélo à smoothies ! Une véritable vedette qui a attiré petits et grands..

En complément de cette animation, une **tombola** était proposée à tous les visiteurs pour leur présenter l'application « Je shop'in Thiérache ». **5 bons d'achats d'une valeur de 20 € ont été offerts** et seront à consommer chez les commerçants adhérents du réseau !

Parmi les temps marquants de cet été, l'arrivée au sein de l'équipe du Pays de 4 nouvelles recrues :

- **Margaux Carpentier**, depuis le 20 juillet, a pris les commandes du Programme LEADER,
- **Alexis Millier** est en charge, depuis le 21 juillet, de la politique mobilité,
- **Alexis Serazin**, arrivé le 16 août, suit le Réseau pour Eviter le Gaspillage ALimentaire (REGAL),
- Et enfin le 1^{er} septembre, c'est **Alexia Barroche** qui nous a rejoints pour réaliser un diagnostic complet sur l'agriculture et l'alimentation en Thiérache.

Une équipe presque au complet pour aborder cette rentrée riche en projets, avec notamment l'élaboration du nouveau projet de territoire pour la Thiérache et du Schéma de COhérence Territorial (SCoT), la refonte du site internet, la requalification touristique des maisons éclusières, le lancement d'un 2^è défi familles « zéro déchet / zéro gaspillage », l'expérimentation de Pédibus, la création d'outils de communication, etc....

Impossible de terminer ce propos sans évoquer ici la 7^{ème} édition de l'émission « Objectif Top Chef ». Le 29 septembre prochain, la **Thiérache y sera à l'honneur grâce au Maroilles**, mais aussi grâce à l'un de ses chefs : Julien Woitrain de La taverne du château à Guise. Alors, tous devant vos écrans !

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée et n'oubliez pas, la Thiérache on s'y attache !

Bonne lecture à tous !

Olivier CAMBRAYE
Président
du Pays de Thiérache

Plan Alimentaire Territorial



Les marchés du terroir se multiplient sur le territoire depuis quelques mois : c'est le constat dressé par les élus du Pays de Thiérache. Dans un souci d'harmonisation, de cohérence et de lisibilité, une réflexion est actuellement engagée avec les organisateurs de marchés pour créer un réseau des marchés du terroir en Thiérache. Deux réunions ont déjà eu lieu (mai et juillet). La dernière réunion a permis aux élus et aux organisateurs de marchés de réfléchir aux critères à inscrire dans la charte pour adhérer au réseau. Une prochaine réunion pour affiner les critères sera organisée à l'automne.



En 2021, le Pays de Thiérache a renouvelé son opération «set de table». À destination d'une quarantaine de restaurateurs du territoire, les sets de table visent à promouvoir les producteurs de Thiérache en vente directe, les boutiques de produits locaux et les marchés du terroir. Au cours du mois de juillet, les élus du Pays de Thiérache en ont remis gratuitement à chaque restaurateur 1000 exemplaires.



Le 4 et 5 septembre dernier, le pôle alimentation du Pays de Thiérache a participé à la 54^e édition de la Foire aux Fromages de La Capelle. Au programme, plusieurs animations : fabrication de smoothies à base de fruits abîmés récupérés à Intermarché-Vervins avec le vélo smoothie, distribution d'annuaires des producteurs de Thiérache en vente directe, sensibilisation aux éco-gestes avec le jeu Sneaky Cards... L'association SOLAAL, partenaire du Pays de Thiérache, était également présente pour animer un quizz sur le don agricole.



À VENIR

La restitution du diagnostic de la précarité alimentaire en Thiérache, réalisé par Quentin Rouffignac (étudiant à l'université de Rennes 1) le :

mardi 28 septembre de 14h à 17h30 au Familistère de Guise.
Plus d'informations à venir.



Je Shop'in Thiérache

Depuis sa mise en place en juillet 2020, le réseau «Je shop'in Thiérache» compte 221 commerçants, et 3 446 clients inscrits, dont 2155 entre septembre 2020 & septembre 2021. Depuis, l'application a permis de générer 9328 tickets fidélité. Entre septembre 2020 et septembre 2021, ce sont 950 clients adhérents qui ont flashé un ticket d'achat au titre de l'application, ces tickets représentant un montant cumulé d'achat de 357 813 €.

Sur cette même période, le montant moyen du panier d'achat est de 44,50 €, avec un pic à 48 € en décembre 2020 et 46 en août de cette année. 1850 chèques fidélité ont été créés sur cette période, 1 104 ont fait l'objet d'une utilisation.

Le Pays de Thiérache a également souhaité profiter de la foire aux fromages pour promouvoir auprès des visiteurs l'existence de l'application en mettant en place une tombola avec à la clé 5 bons d'achats de 20 € à consommer chez 5 commerçants du réseau.

En cette période de rentrée, le Pays de Thiérache peaufine les éléments d'une toute nouvelle campagne de communication et de promotion au titre de Je shop'in Thiérache. Rendez-vous en novembre prochain pour la découvrir !





TOURISME

Quelles sont les 1^{ères} tendances de la saison touristique ?

À l'évidence, la météo n'a pas joué en notre faveur cet été ! Le taux d'occupation des hébergements est légèrement en baisse, les touristes préférant loger dans leur famille. Le public belge n'a pas été au rendez-vous, préférant descendre plus au sud que d'habitude. Les activités de pleine nature qui dessinent notre paysage touristique n'ont pas pour autant été boudées, les thiérachiens participant à cette dynamique. Espérant que l'arrière-saison ensoleillée changera la donne !

Quel bilan d'activité pour la location des Vélos à Assistance Electrique (VAE) ?

Élan à deux vitesses...

Si l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache a eu l'occasion de louer régulièrement les vélos au Bureau d'Information Touristique de Parfondeval cet été, il n'en a pas été de même au siège de l'Office à Vervins. Au Domaine de Blangy, la faible fréquentation du camping n'a pas favorisé la location. Au camping du Nouvion en Thiérache, certains curieux ont pu découvrir la ville grâce aux vélos. Enfin, les Copains d'Thiérache ont loué les vélos chaque jour de l'été et certains usagers ont même souhaité renouveler l'expérience plusieurs fois.

Nous nous réunirons en octobre prochain avec l'ensemble des prestataires pour faire une évaluation complète de la saison et esquisser des propositions de poursuite du projet afin de toujours mieux satisfaire les clientèles.

Rappelons également la sortie cet été du Petit Futé «Vélo & Fromages : la France sur un plateau». Enfin un Petit Futé qui parle du Maroilles ! Disponible à la vente dans toutes les librairies ou sur internet, ce guide met à l'honneur notre terroir par un itinéraire vélo le long de l'EuroVélo3 et propose des arrêts dégustations dans les fermes laitières.

Plus de renseignements ici :

<https://www.tourisme-thierache.fr/PAGES-DE-CONTENUS-ACCUEIL/Velo-et-fromages-la-France-sur-un-plateau>

Enfin, juste avant l'été, le comité d'évaluation des projets dans le cadre du Contrat de Rayonnement Touristique Sambre Avesnois Thiérache s'est réuni le 1^{er} juillet à Avesnes sur Helpe afin d'examiner 4 projets :

- › la mise en place du réseau points nœuds en Avesnois,
- › la création d'un parcours Patrimoine à Maroilles,
- › la création d'un pôle d'itinérance fluvestre sur Marpent et
- › la création d'un gîte point de vente et estaminet à Tupigny.

Ces projets ont reçu un avis favorable et seront transmis à la Région Hauts-de-France pour une demande de financement. Cette réunion a été l'occasion pour les Présidents du comité de découvrir la ferme du Pont des Loups, producteur de Maroilles à Saint Aubin dans le Nord.

Si vous avez des projets en lien avec l'itinérance touristique sur votre commune, n'hésitez pas à contacter Janice EDIBE, en charge du suivi du CRT : janice.edibe@parc-naturel-avesnois.com.

HABITAT

Depuis juillet 2020, le Pays de Thiérache accompagne de nouveau les propriétaires occupants et bailleurs du territoire dans leur projet de rénovation de leur habitat dans le cadre d'un dispositif de soutien financier dédié, à savoir un Programme d'Intérêt Général (PIG). Celui-ci vise à :

- › Lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne ;
- › Adapter les logements des personnes âgées ou en situation de handicap pour les maintenir à domicile.

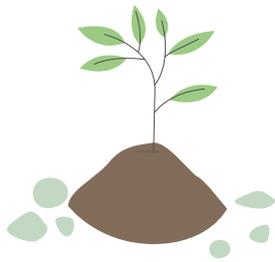
Depuis le lancement du PIG, ce sont entre 540 et 580 appels qui ont été reçus au niveau du PETR. 213 visites pour des projets de demande de subvention ont été réalisées.

- › 128 dossiers (+26) ont été déposés auprès de l'ANAH selon la typologie décrite ci-dessous.
- › 111 (+36) ont reçu un accord de subvention. Le montant des subventions accordées s'élève à :
- › 1151243 €. (+ 438 455 €).

À VENIR

La mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de type Rénovation Urbaine multi-sites : Guise, Hirson, La Capelle, Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Saint-Michel et Vervins.

La Commune du Nouvion en Thiérache devrait intégrer dans les prochains mois le dispositif, une fois ses objectifs d'actions validés.



BIODIVERSITÉ

La Région lance un plan «1 million d'arbres en Hauts-de-France» permettant aux collectivités, associations et lycées de déposer une demande de subvention, pour un projet de plantation afin de lutter contre les effets du changement climatique. Pour en bénéficier, il faut

- Être un établissement, une collectivité, une association
- Remplir le bon de commande et enregistrer votre demande de subvention :

<https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/extranet/dispositif-consulter.sub?sigle=ARBR>

Le Pays s'engage cette année dans l'opération «Plantons le décor» avec Espaces Naturels Régionaux. Celle-ci s'adresse à tous les habitants de Thiérache et d'ailleurs même !

Vous avez jusqu'au 21 octobre 2021 pour participer à la commande groupée d'arbres, d'arbustes, fruitiers, haies et variétés potagères locales pour une livraison le 19 novembre 2021.

Pourquoi commander ?

Parce que le dispositif offre des prix attractifs, pour des essences exclusivement locales donc adaptées au climat. Il maintient et développe l'activité des producteurs et pépiniéristes locaux et concourt à la sauvegarde de la biodiversité de Thiérache.

N'hésitez pas à consulter la brochure en ligne :

https://www.plantonsledecor.fr/sites/default/files/public/users/bertoux/14_pnr_avesnois_maubeuge_thierache_2021_cg_nordimprim_bat100.pdf

Pour toute demande d'information, contactez-nous au :

03 23 98 02 71 ou par mail : contact@pays-thierache.fr



Les amoureux de la nature ont pu quant à eux se retrouver au cours des 3 dernières sorties nature organisées sur l'utilisation des plantes sauvages à **Wimy**, la faune nocturne à **Vervins** et la faune des zones humides à **Romery**.



N'oubliez pas de relayer le calendrier des prochaines sorties nature avec inscription obligatoire pour y participer :



Samedi 9 octobre 2021 – AUDIGNY
Anecdotes et utilisations diverses des plantes sauvages



Samedi 13 novembre 2021 – DAGNY-LAMBERCY
Mammifères sauvages : suivons leurs traces et indices.

PROGRAMME LEADER



Le 24 juin dernier, les membres du Groupe d'Action Locale du Pays de Thiérache se sont réunis au Sémaphore de Buire pour découvrir quatre dossiers :

➢ **M. Maxime Midelet** est venu présenter son projet de **nouvelle boulangerie à Marly-Gomont**. Gérant de «La mie des Marlysiens» depuis 2013, il souhaite augmenter ses capacités de production et diversifier son activité. En réponse directe à l'augmentation de sa clientèle, il souhaite bénéficier du soutien du programme LEADER pour se lancer dans la vente à emporter et créer de l'emploi.

➢ **La Ville d'Hirson**, représentée par son maire, M. Jean-Jacques Thomas, et son adjointe à la culture, Mme Dominique Van Elslande, souhaite bénéficier de fonds LEADER pour organiser son premier salon du livre : « L'Hirson livre ». **L'objectif est de promouvoir la lecture auprès de la jeunesse, lutter contre l'illettrisme et d'offrir une vitrine aux maisons d'édition locales grâce à des activités accessibles au plus grand nombre.**

➢ **L'association « La chambre d'eau »**, basée au Favril et à Landrecies, est venue présenter son **projet de résidence artistique « Cabaret BastardES »**. L'association souhaite développer des actions culturelles (danse, musique, théâtre) et les diffuser dans des lieux emblématiques du territoire non-dédiés à l'art.

➢ **La commune de Tupigny** souhaite créer un estaminet, un gîte et un commerce équitable. En bref, un nouveau lieu de vie pour les habitants ainsi que pour les touristes le long du canal de la Sambre à l'Oise.

L'assemblée a émis un avis favorable pour l'ensemble de ces dossiers. Elle a également apporté son soutien au **projet de modernisation de boulangerie-pâtisserie** de M. Yann Bouvart, installé à **Boué**.

Prochaine étape d'ici à la fin de l'année :

- déterminer le montant définitif des subventions LEADER octroyée à chaque projet.



Participation citoyenne

Le Conseil de développement, conseil des habitants de Thiérache, mène un travail d'analyse, de recherche et d'innovation dans trois domaines principaux qui sont l'amélioration de la production alimentaire en Thiérache (charte des ruminants à l'herbe, viande, lait, leur transformation et leur distribution par des circuits courts), la préservation de l'environnement et le développement culturel et patrimonial.



En ce moment, il a besoin des avis de tous pour participer à la révision du projet de territoire. Celui-ci est la ligne directrice à suivre par les acteurs publics de Thiérache, avec cohérence et efficacité, pour assurer l'avenir du Pays de Thiérache. Le Conseil est saisi, conformément à la loi, pour donner son avis sur celui qui s'achève et sur l'élaboration de celui qui va commencer (2022-2028).

Pour tout renseignement complémentaire :

cdev@pays-thierache.fr